



EXTRAIT DE PÉTITION

(article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 286 pétitionnaires, citoyens et citoyennes du Québec.

Désignation :

Locataires d'habitations à loyer modique du comté de Beauce-Nord.

Les faits invoqués sont les suivants :

Attendu que le gouvernement du Québec révisé ses programmes en habitation et que certaines mesures envisagées menacent directement l'ensemble des familles et des personnes âgées habitant dans les HLM;

Attendu que le gouvernement du Québec a sabré de 25% dans les budgets alloués en 2003 à la rénovation des HLM et coupé 2,3% leur budget de fonctionnement;

Attendu que le parc de logement social au Québec constitue un patrimoine précieux pour tous les citoyennes et citoyens à revenu modeste et qu'il est un rouage important de notre filet de protection sociale;

Attendu que les HLM sont une partie importante de la solution à la pénurie de logements que connaît le Québec;

Attendu qu'il serait injuste que les plus pauvres de notre société fassent les frais de la baisse des impôts promise par le gouvernement;

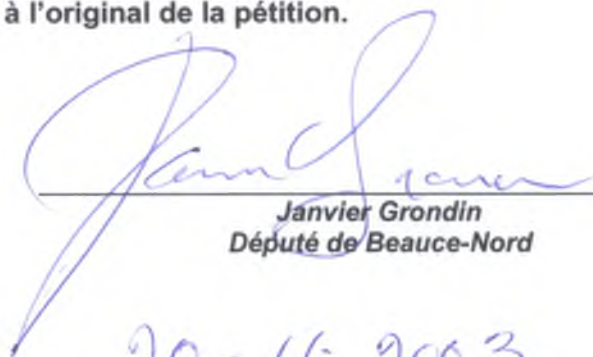
Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous demandons à l'Assemblée nationale de bien vouloir s'assurer que le gouvernement du Québec prenne des mesures énergiques afin de :

- Conserver la propriété de ses 65 000 logements à loyer modique (HLM);
- Protéger et rénover son parc de logements à loyer modique (HLM);
- Maintenir les loyers à 25% des revenus des locataires à faible revenu;
- Permettre la réalisation de nouveaux logements publics.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.




Janvier Grondin
Député de Beauce-Nord

20-11-2003
(date)

Pétition

Pour la protection des HLM

Aux membres de l'Assemblée nationale

Attendu que le gouvernement du Québec révisé ses programmes en habitation et que certaines mesures envisagées menacent directement l'ensemble des familles et des personnes âgées habitant dans les HLM ;

Attendu que le gouvernement du Québec a sabré de 25 % dans les budgets alloués en 2003 à la rénovation des HLM et coupé de 2,3 % leur budget de fonctionnement ;

Attendu que le parc de logement social au Québec constitue un patrimoine précieux pour tous les citoyen-ne-s à revenu modeste et qu'il est un rouage important de notre filet de protection sociale ;

Attendu que les HLM sont une partie importante de la solution à la pénurie de logements que connaît le Québec ;

Attendu qu'il serait injuste que les plus pauvres de notre société fassent les frais de la baisse des impôts promise par le gouvernement ;

Nous, soussigné-e-s, demandons à l'Assemblée nationale de bien vouloir s'assurer que le gouvernement du Québec prenne des mesures énergiques afin de :

- conserver la propriété de ses 65 000 logements à loyer modique (HLM) ;
- protéger et rénover son parc de logements à loyer modique (HLM) ;
- maintenir les loyers à 25 % des revenus des locataires à faible revenu ;
- permettre la réalisation de nouveaux logements publics.

Nom	Adresse	Signature
Francine Falarin	Tring Junction	Francine Falarin
Auguste Bouché	St-Joseph	Auguste Bouché
ANITA Bouché	St-Joseph	Anita Bouché
EDITH PERREAU	VALLEY	Edith Perreault
Jolande Lepard	Tring Junction	Jolande Lepard
Claudette Turmel	Tring Junction	Claudette Turmel
Raymond Labbé	Tring Junction	Raymond Labbé
Yann Laplante	Tring Junction	Yann Laplante
Hartine Renaud	Tring Junction	Hartine Renaud
Normand Turcotte	Tring Junction	Normand Turcotte
Justine Vachon	Tring Junction	Justine Vachon
Maquie Chagnon	Tring Junction	Maquie Chagnon
VACHON MARCO	St-Joseph	Marco Vachon
VACHON THERESA	St-Etienne	Therese Vachon
LESSARD DENIS	St-Etienne	Denis Lessard

SVP, remettre cette pétition au plus tard le 28 novembre à votre député-e provincial-e et faire parvenir une copie à la FLHMQ, 1215, rue de la Visitation, local 105, Montréal (Québec) H2L 3B5. Merci.

Pétition initiée par la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec et le FRAPRU.
Pour plus d'informations : 1-800-566-9662.

